

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, il y aura demain débat sur le budget. Je ne puis m'engager au nom du ministre, mais je crois qu'il compte y participer demain ou lundi.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre s'engage-t-il à ce que le débat sur le budget soit suffisamment long pour que le ministre de l'Industrie et du Commerce y prenne part?

L'hon. M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Hees: Vous auriez dû voir l'œillade que le Grand frère vous a lancée quand vous avez dit cela.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA SUBVENTION À LA McCAIN FOODS LIMITED— L'OMISSION DANS LE RAPPORT ANNUEL—LA RÉPARTITION DES FONDIS PAR PROVINCE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Le ministre voudrait-il bien dire à la Chambre pourquoi, dans son rapport mensuel, il n'a pas informé le Parlement d'une subvention de 6.1 millions de dollars à la McCain Foods Limited du Nouveau-Brunswick, somme qu'a proposée son ministère le 2 novembre 1970 et que cette compagnie a acceptée le 9 décembre 1970?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, cette question m'a été posée au comité, et j'ai indiqué au comité que je donnerais la réponse. J'ai demandé aux fonctionnaires du ministère de faire enquête non seulement sur le cas de McCain's Foods—celui auquel l'honorable député d'York-Sud fait allusion,—mais sur tous les cas semblables qui ont pu se produire. Le sous-ministre est prêt à faire rapport.

Monsieur l'Orateur, je devais comparaître devant le comité la semaine prochaine. Or, comme le comité ne siègera pas, je m'y rendrai spécialement, cet après-midi, répondre à cette question.

[Traduction]

L'hon. M. Stanfield: Vous devenez évasifs, tous que vous êtes.

M. Lewis: Je suis très heureux d'entendre le ministre dire qu'il comparaitra cet après-midi pour répondre aux questions. Puis-je lui demander s'il a déjà fait enquête sur la proportion très élevée des subventions consenties jusqu'ici cette année à une province aux termes de la loi sur les subventions au développement et sur la mauvaise répartition des subventions versées à l'ensemble du Canada?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Encore là, monsieur l'Orateur, cette question a été posée non pas à moi, mais, je crois, au sous-ministre. Il sera au comité cet après-midi pour donner les renseignements demandés.

En passant, monsieur l'Orateur, sur huit séances du comité, j'ai assisté à trois, et le sous-ministre, à quatre.

* * *

LES PENSIONS

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—DÉCLARATION DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES DU QUÉBEC SUR L'AUGMENTATION—LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PROVINCES

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Hier soir, à la télévision, le ministre des Affaires sociales du Québec semblait estomaqué d'apprendre que le gouvernement fédéral se proposait d'augmenter les pensions de la sécurité de vieillesse de \$15 et \$30 par mois respectivement, selon qu'une personne est célibataire ou mariée.

Le très honorable premier ministre peut-il dire si ce projet d'augmentation exigera la collaboration et la coopération financière des provinces canadiennes? Les provinces devront-elles payer une partie du coût de cette augmentation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il n'est pas question de cela, monsieur le président; ce sera payé à même les impôts fédéraux des contribuables.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, le ministre des Affaires sociales du Québec a-t-il communiqué avec le gouvernement fédéral depuis l'annonce de ces augmentations?

Quant à la deuxième question, le premier ministre dit qu'il n'en est pas question, mais j'aimerais lui demander si les provinces contribuent au supplément de revenu accordé aux citoyens âgés du Canada?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur le président.

Quant à la deuxième partie de la question, il n'y a aucune contribution de faite par les provinces, ni d'ailleurs, évidemment, à la première tranche de \$80. Les provinces ne seront pas appelées à contribuer à l'augmentation annuelle dont il est question dans la loi.

Je pense que je partage les sentiments du député, et je ne vois pas très bien de quoi on se met en peine dans la province de Québec si, effectivement, on se met en peine.

* * *

LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

LA FIN DU MANDAT—LES PROJETS DE REMPLACEMENT

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Étant donné que nous n'en sommes qu'à un mois et demi de la fin du mandat de la Commission des prix et des revenus, pourrait-il informer la Chambre des intentions du gouvernement quant au remplacement de cet organisme, ou va-t-on tout simplement en rester là?